

Ouagadougou, le 24 avril 2026

Continuité de services

BANK OF AFRICA – BURKINA FASO tient à rassurer son aimable clientèle que l'ensemble de ses agences ainsi que ses services demeurent pleinement fonctionnels aux horaires habituels.

En rappel, suite aux négociations entre la Direction Générale et les délégués du personnel sous la médiation du Ministre des Serviteurs du Peuple, les engagements pris ont été satisfaits en mars 2026, à savoir :

- l'application des nivellements de salaires ;
- le réajustement de la prime vestimentaire ;
- la validation du paiement du quatorzième mois en fin février 2026.

La Direction Générale réaffirme sa volonté à maintenir un climat social optimal en toute transparence.

BANK OF AFRICA vous remercie pour votre confiance et votre fidélité.

La Direction Générale